

Département : NORD

Commune de SEBOURG

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 SEBOURG

DELIBERATION : 04,06,04,2023

Séance du : 28-juin-23

Étaient présents : Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL – Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Guy JATIVA - Jean-Marc BERNARD - Thomas HALLUIN - François LO PRESTI - Brigitte HARLAUX

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration : Mathilde POLACCI qui a donné procuration à D. Lenne, Isabelle HUBLART qui a donné procuration à Jean Marc BERNARD, Florence LIENARD qui a donné procuration à Christiane DENORME, Freddy SZYMCZAK qui a donné procuration à Dominique BUSSIGNIES

Absent(e) :

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Didier Lenne, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. Bruno CELLIER, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

INVESTISSEMENT

Résultats reportés - - - Dépenses ou déficits : 273 136,26 € ; Recettes ou excédents : 0,00 €

Opérations de l'exercice - - - Dépenses ou déficits : 554 164,64 € ; Recettes ou excédents : 840 614,95 €

TOTAUX - - - Dépenses ou déficits : 827 300,90 € ; Recettes ou excédents : 840 614,95 €

Résultats de clôture - - - Recettes ou excédents : 13 314,05 €

Restes à réaliser - - - Dépenses ou déficits : 323 615,00 € ; Recettes ou excédents : 222 163,50 €

TOTAUX CUMULES - - - Dépenses ou déficits : 1 150 915,90 € ; Recettes ou Excédents : 1 062 778,45 €

RÉSULTATS DÉFINITIFS - - - Dépenses ou déficits : 88 137,45 € ; Recettes ou Excédents : 0,00 €

FONCTIONNEMENT

Résultats reportés - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou excédents : 248 243,43 €

Opérations de l'exercice - - - Dépenses ou déficits : 1 237 193,51 € ; Recettes ou excédents : 1 399 018,73 €

TOTAUX - - - Dépenses ou déficits : 1 237 193,51 € ; Recettes ou excédents : 1 647 262,16 €

Résultats de clôture - - - Recettes ou excédents : 410 068,65 €

Restes à réaliser - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou Excédents : 0,00 €

TOTAUX CUMULES - - - Dépenses ou déficits : 1 237 193,51 € ; Recettes ou Excédents : 1 647 262,16 €

RÉSULTATS DÉFINITIFS - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou Excédents : 410 068,65 €

ENSEMBLE

Résultats reportés - - - Dépenses ou déficits : 273 136,26 € ; Recettes ou Excédents : 248 243,43 €

Opérations de l'exercice - - - Dépenses ou déficits : 1 791 358,15 € ; Recettes ou excédents :
2 239 633,68 €

TOTAUX : Dépenses ou déficits : 2 064 494,41 € ; Recettes ou excédents : 2 487 877,11 €

Résultats de clôture - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou excédents : 423 382,70 €

Restes à réaliser - - - Dépenses ou déficits : 323 615,00 € ; Recettes ou excédents : 222 163,50 €

TOTAUX CUMULES- - - Dépenses ou déficits : 2 388 109,41 € ; Recettes ou Excédents : 2 710 040,61 €

RÉSULTATS DÉFINITIFS - - - Dépenses ou déficits : 0,00 € ; Recettes ou Excédents : 321 931,20 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête, à l'unanimité (Monsieur le Maire, étant absent), les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 18

Date de la convocation : 23/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille,

Cachet de la MAIRIE

Pour expédition conforme

Publié sur le site Internet le 04.07.2023
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le
03.07.2023 Numéro unique de
télétransmission ID 059-215905597-
20230628-230703 _D1444SD-DE

Le Secrétaire,
Thomas HALLUIN



Po/Le Maire empêché,
L'Adjoint Délégué
Didier LENNE